



Assemblée générale du 14/10/2021

Rapport Moral sur l'année 2020

Notre dernière AG, qui concernait l'année 2019 fut très particulière à maints égards. Néanmoins sur **86** adhérents, 52 d'entre vous y ont répondu présents en se prêtant à l'exercice du vote par correspondance. Les résultats de cette consultation ont donc validé l'AG 2019 et nous ont permis, à partir de mars 2021, de fonctionner en toute sérénité, confortés par un Conseil d'Administration enrichi de quatre nouveaux membres et un Bureau renouvelé et étoffé.

1. Une sérénité retrouvée

• Les permanents

Durant toute l'année 2020, la gestion des mesures sanitaires, l'organisation mise en place par nos soins ont porté leurs fruits : nous avons pu poursuivre notre travail sans problème.

Notre effectif, juste à l'équilibre pour la réponse aux besoins, requiert une attention de tous les jours de l'équipe planning pour maintenir fluidité et sécurité dans notre fonctionnement quotidien : faire assurer 365 jours /365, la tenue de permanences - jour, nuit, weekends et vacances- est une des pierres d'angle de notre pérennité.

Sur 42 permanents inscrits au fil des années, **28 dont 5 nouveaux** sont actifs.

Certains d'entre eux forment un noyau dur qui s'investit beaucoup, d'autres sont réguliers à leurs postes, ou répondent à des urgences, selon leurs disponibilités. Depuis quelque temps, les permanences d'après-midi de 14 à 20h, ressenties comme trop longues sont parfois assurées par deux bénévoles qui se succèdent.

Je profite donc de cette intervention pour remercier très chaleureusement tous les permanents et les deux responsables du planning qui, malgré les aléas sanitaires et autres, permettent au navire alerpien de rester à flots.

• Le bureau

Le bureau ALERPI compte aujourd'hui 7 membres au lieu de 6, puisqu'il intègre désormais une des responsables du planning et s'est renouvelé dans les fonctions attribuées : nouvelle secrétaire et nouvelle vice-présidente.

En début d'année, un gros travail d'élaboration d'un référentiel par champ de responsabilités a permis de sécuriser chacun en clarifiant ses tâches (administration générale, trésorerie, secrétariat, planning, vie de la maison et maintenance) : c'est ainsi que le nouveau bureau a trouvé un rythme de travail hebdomadaire, dans un climat de confiance réciproque, qui n'empêche ni débat ni prise de position individuelle.

2. Une adaptation continue pour pérenniser notre mission :

• Pérenniser notre mission, c'est concilier respect de nos engagements, besoins particuliers des résidents, et avancée en âge de certains d'entre nous. Cela demande une grande adaptabilité de notre organisation et le recours à de nouveaux moyens, car la bonne volonté ne suffit pas :

- En été, embauche d'une personne en CDD, puis, depuis un mois, en CDI, pour optimiser la réponse aux besoins du planning et tenir compte des convenances personnelles comme de la santé et de la disponibilité de tous nos bénévoles.

- Embauche d'un travailleur social en CDD pendant les vacances de notre salariée pour poursuivre, en été également, l'accompagnement spécifique des résidents (pratique qui existe depuis 3 ans déjà)
- Échelonnement d'un accueil des stagiaires tout au long de l'année (2 au maximum), à l'initiative et sous la houlette de notre travailleuse sociale : cette organisation validée par l'Institut Régional Du Travail Social, enrichit la réflexion sur le travail de réinsertion.
- Hébergement sur place de permanents: en 2016/2018, 2 appartements cours ont été créés à partir de certains locaux des premier et deuxième étages du Bâtiment ST Camille. Un troisième est en cours aujourd'hui. Parmi les personnes qui habitent sur place, trois d'entre elles tiennent chacune deux permanences /semaine, en échange d'une minoration de la participation financière à leur hébergement.
Cela renforce la sécurité de nuit et favorise la réactivité face aux imprévus.

• **Pérenniser notre mission, c'est aussi maintenir un cadre de travail et de vie, digne fonctionnel et agréable tant pour les résidents que pour les bénévoles.** Je voudrais ici signaler les efforts continus de notre Association, l'énergie et le temps qu'elle y consacre.

- **C'est la maintenance courante** des studios, des locaux d'accueil et des bureaux, des locaux techniques (lingerie, buanderie..) et du jardin, c'est le ménage, grâce à l'engagement quotidien d'une équipe de cinq personnes qui ne trouve pour l'instant, hélas pas d'alternatives adaptées, pour réduire la tâcheEt ce malgré la contribution de notre travailleuse sociale et de certains résidents, selon leurs compétences (électricité, plomberie, peinture, nettoyage...) contre une minoration de leur participation financière.
- **C'est faire face aux urgences** : un gros orage, en juillet, a partiellement inondé le bâtiment St André (4 chambres /6 plus ou moins endommagées dont une entièrement refaite ainsi que le remplacement de la verrière par un velux).
- **C'est la remise en état systématique (peinture, mobilier etc ...)** de chaque studio à chaque départ de résidents, avec son lot de surprises plus ou moins bonnes ! C'est parfois, hélas au détriment de l'accompagnement des résidents.
- C'est enfin la mobilisation, depuis 2018, d'une partie de nos fonds propres pour rendre fonctionnels, rénover et aménager, non seulement les studios et les appartements dont je vous ai parlé auparavant, aussi les salles d'accueil et de réunion comme des locaux techniques.

Tout ce travail continu de réhabilitation mené par notre Association participe donc d'une valorisation de l'ensemble du patrimoine loué à la Congrégation des sœurs de Peltre.

Monique Fund

Monique vient d'évoquer, en introduction, une sérénité retrouvée au sein du bureau. Je rappellerai pour ma part le premier titre du rapport moral 2020 « Nous clôturons un exercice douloureux... » Depuis la mise en place du nouveau bureau et la répartition beaucoup plus claire des tâches assumées par chacun et malgré la pandémie, nous fonctionnons, je vous le confirme, plus efficacement et sereinement.

Evolution de nos ressources financières :

Depuis 2007, date de création d'Alerpi, cet aspect a profondément évolué. Notre budget a doublé et se situe aujourd'hui autour de 130 000 €. Vous aurez tous les détails sur ce point tout à l'heure avec nos trésoriers, Pierre et Antoinette. Néanmoins, nous n'échappons pas à la situation de beaucoup d'associations qui ont vu leur ligne « dons de particuliers » baisser fortement. En effet, nous sommes passés d'une stabilité relative en 2018 : 26525 €, 2019 : 24894 € à une baisse sensible en 2020 : 16212€.

Malgré cette baisse, nous avons pu rester sereins. En effet, nous étions habilités par l'administration pénitentiaire, en 2007, à accueillir 4 personnes en placement extérieur, aujourd'hui, nous sommes habilités à

en recevoir 10. L'indemnité journalière liée à ce type d'accueil est fixée à 32 € / jour. Cela constitue la ligne la plus importante de nos revenus. Mais, nous sommes, en conséquence, davantage tributaires de l'administration pénitentiaire.

Relations avec l'administration pénitentiaire :

Il est indispensable pour nous qu'elles soient placées sous le signe de la confiance. Alerpi a eu l'occasion d'intégrer ponctuellement l'un ou l'autre ancien résident dans l'équipe des bénévoles. Bien sûr, ceci n'est pas une démarche anodine mais elle s'est faite dans le respect de notre Charte que chaque permanent est appelé à signer. Cette intégration a pu entraîner certaines incompréhensions. Nous pensons avoir rassuré nos interlocuteurs sur ce point. Intégrer ainsi un ancien résident est pour nous un encouragement et un signe supplémentaire de réinsertion sociale des personnes en question.

Dans le cadre de ces relations, nous restons très préoccupés par l'avenir de l'un de nos résidents dont la situation reste bloquée. Sous bracelet électronique, cette personne réside depuis quatre ans et demi à ALERPI et aucune perspective de relogement n'est envisagée par l'administration pénitentiaire. Les lois édictées en 2008 créant une rétention de sûreté au-delà de la peine purgée paraissent condamner cette personne à une forme de perpétuité. Nous sommes dans une impasse.

Le sens de notre engagement :

Corinne Rostaing, sociologue observatrice de la situation carcérale depuis 30 ans souligne, dans un essai paru en avril dernier : « Une institution dégradante, la prison » des points qui nous confortent dans notre engagement.

- Elle rappelle, par exemple, que la prison concerne en majorité les personnes les plus défavorisées de la société. Nous le constatons régulièrement en accueillant des personnes souvent très isolés et en grande précarité.

- L'emploi, elle, est un bon moyen de se réinsérer. Or, une personne sur deux entrants en prison n'a jamais travaillé. Emmanuelle, dans le rapport d'activité, nous permettra de constater que 17 résidents sur 24 en 2020 ont quitté Alerpi avec un emploi, 2 étaient bénéficiaires de l'AAH, 5 du RSA.

- Le triptyque que nous tentons de mettre en œuvre à chaque accueil garde donc toute sa pertinence. Pour rappel : accueil dans un cadre digne, recherche d'un emploi puis d'un logement, reprise des contacts familiaux lorsque cela est envisageable.

Il est indispensable que ce travail se fasse en relation étroite avec les Conseillers pénitentiaires d'insertion. Ainsi, chaque semaine le point fait dans le cadre d'Alerpi concernant les résidents est communiqué aux conseillers concernés. Nous nous félicitons du partenariat très constructif établi avec ceux de Metz et des centres de détention environnants. Leur tâche n'est pas toujours aisée. Corinne Rostaing constate que les CPIP sont, à l'heure actuelle, 6 fois moins nombreux, que les gardiens de prison.

L'avenir de l'association :

L'avenir de l'association nous préoccupe tous. Notre équipe se renouvelle, elle accueille quelques jeunes volontaires, de nouveaux retraités... Certes la moyenne d'âge au bureau a baissé mais il faudra songer à élire un autre Président ! Pour ce qui me concerne, en juin 2023 et en fonction des circonstances il sera nécessaire et important que j'accède à des fonctions subalternes ! Pérenniser l'action d'Alerpi passe par un renouvellement des responsabilités et une réflexion approfondie si nous souhaitons que notre action s'inscrive dans un temps plus long.

Je vous remercie.

J.Sidobre